



5^{ème} SLALOM RÉGIONAL DE MORNANT



08-09 JUIN 2019

REGLEMENTATION – ACCREDITATION PRESSE

- 1- Tout détenteur d'une accréditation presse FIA ou FFSA a droit à une accréditation sur simple renvoi de cette demande avant le 07 juin 2019 par mail à l'adresse contact@asacentaure.com.
- 2- Toute autre demande devra être accompagnée d'une lettre justificative de la part de la rédaction en chef ou de la direction du média (tamponnée par celle-ci).
- 3- Les journalistes « Free Lance » devront prouver qu'ils travaillent véritablement dans le cadre de cette compétition (fournir le justificatif).
- 4- La signature de ce formulaire implique que le requérant est bénéficiaire d'une assurance responsabilité civile et d'une assurance accident couvrant son activité durant le 5^{ème} Slalom Régional de Mornant. De ce fait, il décharge de toute responsabilité les organisateurs de la manifestation.
- 5- L'organisateur délivrera au maximum deux accréditations par demande, sous réserve de la justification du travail pour la deuxième personne. Exception à cette règle sera faite pour les équipes de télévision et de radio (joindre la liste des personnes à accréditer avec leurs fonctions). Elles seront distribuées à l'Accueil des vérifications administratives le 08 juin de 15h00 à 19h00 et le 09 juin de 7h00 à 7h30.
- 6- L'organisateur se réserve le droit de refuser une accréditation sans en donner la raison. Les demandes parvenues après le 07 juin 2019 ne seront pas prises en considérations.
- 7- L'organisateur se réserve le droit d'utiliser les photos et vidéos produites par les accrédités afin de promouvoir son épreuve.
- 8- Ces conditions font partie intégrante de la demande d'accréditation. Toute demande incomplète ou non signée ne sera pas prise en considération, sans préavis.
- 9- Le port de CHASUBLE VERTE siglée « PRESSE / MEDIA » est obligatoire pour pouvoir accéder à certaines zones interdites au public. Les commissaires auront des consignes strictes à ce sujet. Toute personne ne portant pas la chasuble presse, de manière bien visible se verra refouler hors des zones mentionnées.

Nous tenons à disposition des chasubles vertes contre un chèque de caution de 60 €, par chasuble, rendu au retour de celle-ci, à apporter lors du retrait des accréditations.

125 route de Paris - 69260 CHARBONNIERES LES BAINS – Tel/Fax : 04.72.59.05.67

Association loi 1901 affiliée à la Fédération Française des Sports Automobiles

Web: www.asacentaure.com – Mail : contact@asacentaure.com

Siret : 77974776500021



5^{ème} SLALOM
RÉGIONAL DE
MORNANT



08-09 JUIN 2019

DEMANDE – ACCREDITATION PRESSE

SUPPORT

Société / Association :

Responsable :

Adresse :

.....

N° Siret :

N° RC :

PERSONNES A ACCREDITER

Nom : Prénom :

Fonction : Accréditation presse FIA/FFSA : oui - non

N° Portable : Email :

Nom : Prénom :

Fonction : Accréditation presse FIA/FFSA : oui - non

N° Portable : Email :

Veillez tenir à disposition CHASUBLE(S) VERTE(S) contre un chèque de caution d'un montant de 60€ par chasuble.

Je déclare :

- Avoir pris connaissance de la réglementation
- Que ma demande est conforme à cette réglementation
- Que je m'engage à respecter cette réglementation

Date et signature(s)

Merci de retourner ce formulaire avant le 07 juin 2019 par mail à l'adresse contact@asacentaure.com avec une copie de votre Assurance Responsabilité Civile Professionnelle.

125 route de Paris - 69260 CHARBONNIERES LES BAINS – Tel/Fax : 04.72.59.05.67

Association loi 1901 affiliée à la Fédération Française des Sports Automobiles

Web: www.asacentaure.com – Mail : contact@asacentaure.com

Siret : 77974776500021